



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 28 mai 2020 — N° 112**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mmes Marylène Lussier et Audrey-Maude Courchesne pour leurs efforts dans la lutte contre la COVID-19.

---

M. Fortin (Pontiac) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Raymond Durocher, ex-préfet de la MRC de Pontiac et ex-maire de Fort-Coulonge.

---

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Marcel Côté pour ses 60 ans de service dans l'entreprise Breton Tradition 1944 inc..

---

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de remercier les organismes communautaires de la circonscription de Fabre pour leur appui envers les aînés pendant la crise de la COVID-19.

---

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats et les finalistes des Prix du livre politique de l'Assemblée nationale.

**28 mai 2020**

---

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de remercier les organismes d'aide psychologique et de lutte contre la violence conjugale de la circonscription de Chapleau pour leur contribution pendant la pandémie de COVID-19.

---

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire du Cercle de fermières Princeville.

---

Mme Dorion (Taschereau) fait une déclaration afin d'appuyer la Déclaration de parlementaires, d'universitaires et d'organisations de la société civile du Québec et du Canada en lien avec les récentes initiatives politiques et judiciaires en faveur de l'impunité pour les crimes contre l'humanité au Chili.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Dorion (Taschereau) dépose :

Copie d'une déclaration, en date du 25 mai 2020, concernant la situation de certains prisonniers coupables de crimes contre l'humanité.

(Dépôt n° 1568-20200528)

---

Mme Boutin (Jean-Talon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sonia Poirier pour ses 20 ans de carrière à l'organisme La Baratte.

---

M. Tremblay (Dubuc) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Victor «Vic» Dallaire, sculpteur sur bois.

---

**28 mai 2020**

---

À 9 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 02.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Dépôts de documents**

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Manawan pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2029;  
(Dépôt n° 1569-20200528)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté d'Akwesasne pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2023 (versions française et anglaise);  
(Dépôt n° 1570-20200528)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Pakua Shipi pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2023 (versions française et anglaise);  
(Dépôt n° 1571-20200528)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Kahnawake pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2029 (versions française et anglaise);  
(Dépôt n° 1572-20200528)

**28 mai 2020**

---

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Uashat-Maliotenam pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2020;  
(Dépôt n° 1573-20200528)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019 (versions française et anglaise).  
(Dépôt n° 1574-20200528)

Puis, au nom de M. Girard, ministre des Finances, il dépose :

Le rapport du Contrôleur des finances relatif au mandat spécial adopté le 8 avril 2020, conformément à la Loi sur l'administration publique.  
(Dépôt n° 1575-20200528)

Enfin, au nom de M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, il dépose :

Le rapport sur la mise en œuvre de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics;  
(Dépôt n° 1576-20200528)

Le rapport 2018-2019 du président du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale concernant l'application de la Loi sur l'administration publique.  
(Dépôt n° 1577-20200528)

---

M. le président dépose des décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 14 mai 2020 :

Décision 2089 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative;  
(Dépôt n° 1578-20200528)

**28 mai 2020**

---

Décision 2092 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'un député et d'autres dispositions réglementaires;

(Dépôt n° 1579-20200528)

Décision 2093 concernant le Règlement concernant la mesure exceptionnelle pour l'achat de masques de protection dans le contexte de la COVID-19;

(Dépôt n° 1580-20200528)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 46 des Règles de fonctionnement, il est convenu de reporter au 9 juin 2020 le dépôt de pétitions par M. Ouellette (Chomedey).

---

M. LeBel (Rimouski) dépose deux extraits de pétition concernant l'implantation d'une salle d'hémodynamie à l'hôpital de Rimouski :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 2 041 citoyens et citoyennes du Québec;

(Dépôt n° 1581-20200528)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 293 citoyens et citoyennes du Québec.

(Dépôt n° 1582-20200528)

---

**28 mai 2020**

---

M. Lefebvre (Arthabaska), en remplacement de Mme Grondin (Argenteuil) dépose deux extraits de pétition concernant la mise en place d'une politique sans fragrances ou parfums dans les établissements de santé au Québec :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 1 309 citoyens et citoyennes du Québec (versions française et anglaise); (Dépôt n° 1583-20200528)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 200 citoyens et citoyennes du Québec. (Dépôt n° 1584-20200528)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Hivon (Joliette), conjointement avec Mme LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, Mme Thériault (Anjou-Louis-Riel), M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement canadien qu'il ordonne aux compagnies aériennes et autres transporteurs de juridiction fédérale de permettre aux clients dont les voyages ont été annulés en raison de la pandémie actuelle d'obtenir un remboursement.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

**28 mai 2020**

---

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **328** en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lacombe, ministre de la Famille, conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des services de garde éducatifs à l'enfance, qui se tient du 24 au 30 mai et dont le thème est Une enfance sans limites; Qu'elle souligne la capacité d'adaptation du réseau en cette période particulière, notamment par la mise en place rapide et efficace des services de garde d'urgence;

QU'elle salue l'engagement et le travail de l'ensemble du personnel du réseau, des éducatrices aux gestionnaires, en passant par les bureaux coordonnateurs et le personnel du ministère de la Famille;

QU'elle reconnaisse l'immense impact positif que toutes ces personnes ont sur les familles québécoises et sur leurs enfants. Chaque jour, des centaines de milliers de parents leur confient leurs enfants en toute sécurité, sachant qu'ils y seront traités avec affection, professionnalisme et rigueur;

QUE cette assemblée se joigne finalement à moi pour dire merci à tous les intervenants du réseau des services de garde qui font la preuve, jour après jour, que nous comptons, au Québec, sur le meilleur réseau de services de garde au monde.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

**28 mai 2020**

---

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **329** en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Melançon (Verdun), conjointement avec Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte des recommandations contenues dans le rapport du coroner concernant le décès de Mme Daphné Huard-Boudreault, assassinée le 22 mars 2017 par son ex-conjoint;

QU'elle reconnaisse que la violence conjugale sévit encore au Québec et que des actions concrètes et transversales sont nécessaires afin d'endiguer ce fléau et notamment prévenir de nouveaux meurtres;

QU'elle demande à la ministre de la Sécurité publique de s'assurer que chaque corps de police, de concert avec les personnes détenant les expertises adéquates, élabore et rende obligatoire la participation des policiers et policières à des ateliers de formation continue pour qu'ils détectent mieux la violence conjugale;

QU'elle reconnaisse que les ressources de soutien, les ressources d'hébergement et leur volet de services externes, pour femmes victimes de violence conjugale, sont essentielles, sous-financées et ne répondent pas adéquatement aux besoins de protection, accompagnement et prévention auprès des victimes;

**28 mai 2020**

---

QU'elle demande au gouvernement de donner suite aux recommandations du rapport dans les plus brefs délais et de déployer les mesures et le financement nécessaires afin de notamment prévenir de nouveaux féminicides au Québec.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **330** en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

---

M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant les solutions technologiques de traçage et de géolocalisation ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Mme Fournier (Marie-Victorin), conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette) et M. Ouellette (Chomedey), présente une motion concernant l'accompagnement des parents dans le parcours scolaire de leurs enfants; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

28 mai 2020

---

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification.

---

M. le président donne l'avis suivant :

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance publique de procéder à des consultations particulières et auditions publiques sur le rapport de la mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie municipale déposé en février 2019 à l'Assemblée nationale.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. le président informe l'Assemblée que, conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, aujourd'hui, M. Zanetti (Jean-Lesage) s'adressera à Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La nécessité de mettre en place Pharma-Québec afin d'assurer aux Québécoises et aux Québécois la disponibilité des médicaments, des vaccins et du matériel médical tout en réduisant les coûts d'approvisionnement ».

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 296 du Règlement, M. le président informe l'Assemblée que dans le cadre de cette interpellation, M. Nadeau-Dubois (Gouin) remplacera M. Zanetti (Jean-Lesage).

**28 mai 2020**

---

À 11 h 19, conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 2 juin 2020, à 13 h 40.

*Le Président*

**FRANÇOIS PARADIS**

28 mai 2020

**ANNEXE**  
**Votes par appel nominal**

Sur la motion de Mme Hivon (Joliette), conjointement avec Mme LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel), M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

**(Vote n° 328)**  
**POUR - 120**

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Champlain)	(Berthier)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Bonnardel (CAQ)	Groandin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Laviolette–Saint-Maurice)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup–Témiscouata)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Melançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	Zanetti (QS)
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)	

**28 mai 2020**

---

Sur la motion de Lacombe, ministre de la Famille, conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

**(Vote n° 329)**

*(Identique au vote n° 328)*

---

Sur la motion de Mme Melançon (Verdun), conjointement avec Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

**(Vote n° 330)**

*(Identique au vote n° 328)*

---